

**In memoriam**  
**Lucien Léonard**  
**(1909-1989)**

Notre confrère Lucien Léonard s'est éteint dans sa bonne ville de Namur le 17 décembre 1989, à l'âge de 80 ans. Ces dernières années, une pénible maladie l'avait éloigné de la vie dialectale et de notre Commission; il avait du reste demandé à être admis à l'honorariat en 1987.

Lucien Léonard était né à Bioul, dans la vallée de la Meuse, entre Namur et Dinant, le 23 janvier 1909. Toutes ses attaches familiales le liaient en fait à trois villages voisins : Bioul, Annevoie et Warnant, dont il se réclamait tout autant et dont il allait plus tard immortaliser les noms en dialectologie wallonne.

Après des humanités anciennes au Collège Notre-Dame de Bellevue à Dinant entre 1919 et 1925, il avait entrepris des études de pharmacie, aux Facultés Notre-Dame de la Paix d'abord (1926-1927) puis à l'Université catholique de Louvain (1927-1930). Après diverses spécialisations, dont une en bactériologie à l'Université de Liège en 1931, il allait exercer toute sa vie active le métier de pharmacien militaire, de 1932 à 1964. En 1965, il était admis à la retraite, avec le grade de colonel-pharmacien. On rappellera aussi que, durant la dernière guerre, Lucien Léonard avait fait de la résistance; il était titulaire de nombreuses distinctions civiles et militaires. De 1970 à 1976, il fut aussi conseiller communal de la ville de Namur.

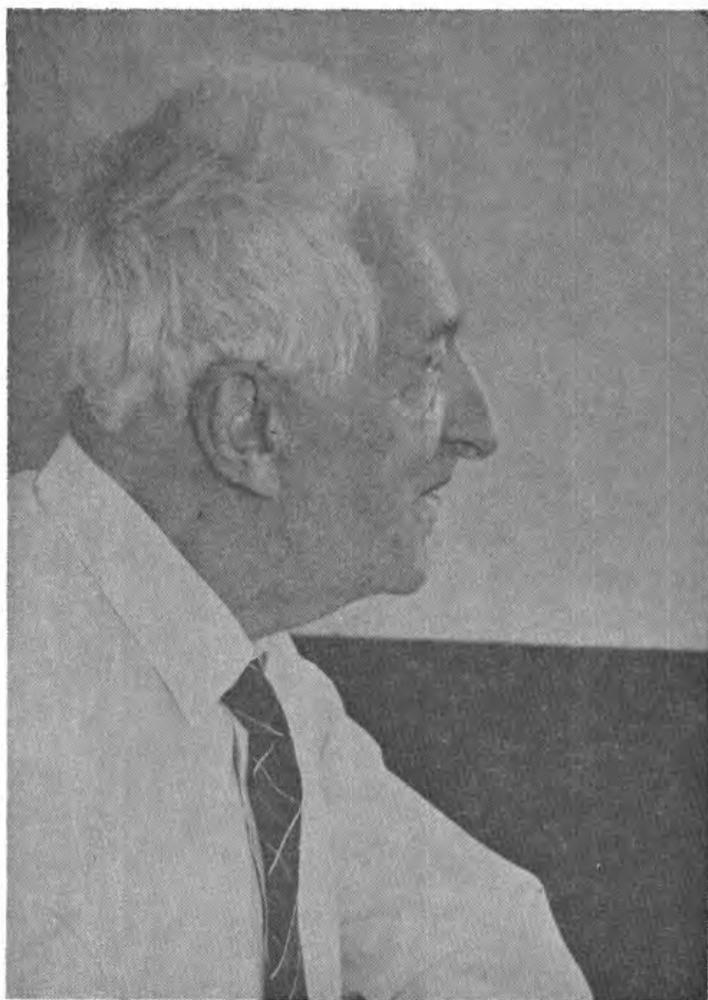
Comme on le voit, rien ne prédestinait Lucien Léonard à devenir un grand nom de la dialectologie wallonne.

Rien, sinon cet immense et profond attachement qu'il vouait au parler de ses ancêtres, cette jubilation qu'il avait de parler wallon comme eux et aussi bien qu'eux.

Cet attachement ne s'est pourtant traduit dans les faits qu'assez tardivement, semble-t-il. En effet, ce n'est qu'en 1948 qu'il entre dans le cercle dialectal namurois « Les Rêlis Namurwès », dont il deviendra vice-président en 1958 et président en 1968. C'est dans le cadre de ce cercle qu'il exercera le plus clair de son activité dialectale. Excellent connaisseur du dialecte namurois, tout aussi bon locuteur, il va devenir très tôt non pas le théoricien mais bien le défenseur du bon langage, l'artisan de la création littéraire, le défenseur de l'orthographe Feller accessible à tous, bref la conscience de la littérature dialectale namuroise. Lui-même — pudeur ou effacement — n'écrira pas beaucoup d'œuvres originales en wallon, mais il aidera puissamment les autres à s'exprimer. Il sera aussi un excellent traducteur d'œuvres littéraires françaises ou étrangères; on n'oubliera pas non plus les nombreux cantiques et prières qu'il adaptera pour les messes en wallon.

C'est cet esprit qui animera ses principales contributions, dont le but initial était univoque : aider les écrivains dialectaux à utiliser les multiples ressources de leur trésor lexical et à maîtriser leur syntaxe ou leur grammaire. En 1953 d'abord, quand paraît — le titre libellé en wallon est révélateur — *One saye di creûjète di nosse patwès*, premier essai de grammaire normative du wallon namurois; une seconde édition, revue, verra le jour en 1973.

Mais surtout en 1956, quand il présente, à l'occasion du centenaire de la Société de langue et de littérature wallonnes, ce qui deviendra son « chef-d'œuvre » et qu'il a modestement baptisé — malgré les 660 pages que compte le manuscrit — *Nosse patwès* : mais l'on sait ce qu'il y avait



d'affectivité et d'expressivité, mais aussi de fierté, quand il prononçait cet adjectif possessif *nosse*. La richesse de sa récolte, fruit de sa propre connaissance du dialecte ainsi que de longues et fréquentes enquêtes au pays natal et de fructueux échanges avec ses amis *rèlîs*, lui vaut de recevoir la médaille d'or du concours du centenaire de la S.L.L.W. Encouragé par cette récompense, par le soutien et les conseils d'Élisée Legros et Louis Remacle, il entreprend, avec l'assistance de Jean Guillaume, de revoir et de systématiser son lexique. Le plan choisi pour ce lexique thématique est celui proposé par les philologues Rudolf Hallig et Walther von Wartburg. En 1964 commence à paraître, dans le tome 71 du Bulletin de la Société de langue et de littérature wallonnes, la première partie de ce qui est devenu le *Lexique namurois : dictionnaire idéologique, d'après le dialecte d'Annevoie (D 3), Bioul (D 2) et Warnant (D 19)*. Les deux autres parties paraîtront, dans la même revue, en 1966 et en 1968. En 1969, consécration suprême, le *Lexique namurois* est réuni en un seul gros volume par les soins de la Société de langue et de littérature wallonnes dans sa « Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes ». Signe du succès de ce lexique, une réédition anastatique verra le jour près de vingt ans après, en 1987 ; ce sera — je peux en témoigner personnellement — une des dernières grandes joies scientifiques de notre collègue.

Même si la philosophie et l'économie du lexique en sont différentes, même si l'appareil scientifique en est presque absent, on peut affirmer que le *Lexique namurois* est, avec le *Dictionnaire liégeois* et le *Dictionnaire français-liégeois* de Jean HAUST, l'autre grand dictionnaire wallon. D'une extrême richesse de vocabulaire et d'expressions, mais aussi de proverbes, d'une précision géographique adéquate, basé sur un classement idéologique très précieux

pour certaines démarches, ce dictionnaire donne l'impression que tout peut être dit et bien dit en wallon namurois. Et les écrivains dialectaux du Namurois ne s'en sont pas privés, en en faisant leur bible lexicale. Quand je m'étonnais auprès d'Auguste Laloux de la richesse du vocabulaire mis en œuvre dans ses romans et nouvelles, il répondait — peut-être un peu modestement, j'en conviens — que tout se trouvait déjà dans le *Lexique namurois*.

Je ne résiste pas à l'envie de rappeler ici le jugement flatteur de W. von Wartburg: « C'est un ouvrage vraiment admirable et qui n'a guère son égal. Le classement idéologique en fait vraiment une peinture de la vie des gens du pays ». Bien sûr, nous tous qui avons souvent pratiqué le *Lexique namurois* et perdu parfois du temps pour localiser le mot recherché dans les lignes serrées de l'index des mots wallons, nous avons souvent souhaité secrètement qu'il soit doublé par un dictionnaire wallon-français, plus traditionnel et plus maniable pour nos recherches. Peut-être un jour d'ailleurs pourrions-nous rendre cet hommage à notre collègue en réalisant cette version de son dictionnaire. Mais en attendant, nous ne pouvons que nous féliciter de disposer d'un tel ouvrage de référence que seule, à l'origine, l'assistance aux écrivains dialectaux a justifié.

Aux frontières entre la littérature dialectale et la dialectologie, Lucien Léonard nous a donné aussi plusieurs articles dans le prolongement de son lexique, notamment une série de *Nouvelles additions* à son lexique (D.W. 1, 1972) et une abondante récolte de *Comparaisons traditionnelles en namurois* (D.W. 6-7, 1978-1979), ainsi que des réflexions sur les rapports entre français et wallon dans *Grande et petite naturalisation* (B.D.W. 23, 1970). On lui doit aussi divers petits articles dans le domaine du folklore (e.a. à l'occasion des colloques annuels organisés par la Commission royale belge de folklore); dans certaines de ses

communications, consacrées e.a. aux vertus des simples et aux remèdes familiers, il ne manquait pas d'exploiter ses connaissances en pharmaceutique et en gastronomie populaire.

Il était aussi fasciné par les figures attachantes du pays wallon, parties en terre étrangère loin du pays natal. C'est ainsi qu'il a retracé la vie et l'œuvre d'un missionnaire de Gesves, l'abbé Pirot (1968), littérateur wallon au Canada, ou qu'il est parti à la rencontre de Pierquin de Gembloux (1984). Du Canada au Wisconsin, il n'y a qu'un pas vu d'ici. A partir de 1972, il allait devenir un des principaux animateurs des jumelages entre les Wallons d'Amérique et les Namurois. Président de l'Association « Wallonie-Wisconsin », il nous a fourni plusieurs témoignages très précieux sur cette communauté wallonne, sur les survivances et les évolutions divergentes de leur dialecte, sur leur folklore et leur onomastique. Mais chez lui, observation et action étaient toujours complémentaires; aussi allait-il fournir une aide pratique au cours de wallon organisé à l'Université de Green Bay en élaborant une grammaire et un dictionnaire fondamental trilingue anglais-français-wallon.

Ce souci d'aider les autres et notamment les écrivains wallons — souci qui a été le fil conducteur de son activité dialectale — on le retrouve encore dans l'élaboration du dictionnaire de rimes du centre-wallon baptisé non sans malice *Rime-rime*, paru en feuilleton dans *Vers l'Avenir* en 1973. Dans ce même journal et les quotidiens du même groupe de presse, Lucien Léonard tiendra aussi la chronique dialectale *Chîjes èt pasquêyes* tous les mardis de 1973 à 1986, faisant le travail noble de sélection des textes, mais aussi celui — plus ingrat — de leur toilette et de correction des épreuves d'imprimerie. Il payait aussi de sa per-

sonne en y organisant des concours comme *Wallonie, connais-toi toi-même* qui témoigne de son profond attachement à sa région.

Toute cette activité de dévouement au service du dialecte et de la littérature wallonne ne pouvait que le conduire vers des responsabilités dans les sphères wallonnes. Après avoir été vice-président des *Rèlès namurwès* dès 1958, il succédait à Joseph Calozet en 1968 comme président du cercle dialectal namurois. Sous sa direction dynamique, le cercle littéraire allait connaître une grande activité et la revue *Les Cahiers wallons*, des pages au contenu soigné, riche et varié.

Membre titulaire de la Société de langue et de littérature wallonnes dès 1960, il assurait la présidence à trois reprises, en 1969-1970, en 1973-1975 et en 1978-1979. Il était aussi membre correspondant de la Commission royale belge de folklore (1963), administrateur du Musée de la Vie wallonne (1969), vice-président d'honneur de la Société royale Moncrabeau, administrateur de la revue *Le Guetteur wallon* (1964), fondateur de la Fondation Calozet (1968) et des *Romans scrîjêds* du Brabant wallon (1969), etc.

Dans notre Commission, il avait été nommé membre correspondant par arrêté ministériel du 31 mars 1977. Il était assidu à nos réunions, y apportant une note de bonne humeur, nous faisant bénéficier surtout de sa parfaite connaissance du dialecte namurois. En 1977, il nous livra un témoignage vivant et émouvant sur nos cousins du Wisconsin dans une communication intitulée *Dialecte wallon hors de Wallonie*. Il était pourtant un peu mal à l'aise dans ce cercle de philologues professionnels, lui un homme de terrain et d'action. Mais, doué d'un esprit fort curieux, il savait s'adapter et s'intéresser à tout ce qui se faisait dans nos sphères scientifiques. Homme de cœur

modeste, affable et prévenant, il était parmi nous ce témoignage vivant du Wallon gentiment moqueur, le clin d'œil facile. *Rastrins, nosse Djan! aureut-i dit ...*

J. GERMAIN.

### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

N'ont été repris ici que les ouvrages et articles, classés chronologiquement, qui ont trait à la dialectologie et au folklore. Les nombreuses contributions de Lucien Léonard à la vie dialectale feront l'objet d'un numéro spécial des *Cahiers wallons*.

#### A. OUVRAGES.

*One saye di creûjète di nosse patwès*. Préface de J. Calozet. — Namur, Impr. Vers l'Avenir, 1953, 92 p. — 2<sup>e</sup> éd. : Ciney, Impr. Epécé, 1973, 92 p.

(avec la collab. de Jean GUILLAUME) *Lexique namurois. Dictionnaire idéologique. D'après le dialecte d'Annevoie* [D 3], *Bioul* [D 2] et *Warnant* [D 19]. — *BSLW* 71 (1964), 72 (1966) et 73 (1968). Liège, SLW, Gothier, 1969, 963 p. (Bibliothèque de Philologie et de Littérature wallonnes, 3). — Rééd. : Liège, SLW, 1987.

*Un littérateur wallon du Canada: l'abbé Jules-Joseph Piroot, Gesves (Namur) 1877 — Esterhazy (Saskatchewan) 1955*. Préface de F. Rousseau. — Ciney, Impr. Economie Populaire, [1967], 87 p. + ill. h. — t.

*Rime-Rame. Dictionnaire de rimes du centre-wallon*. — Namur, Vers l'Avenir, [1974], 2 × 8 p. in-f<sup>o</sup>.

#### B. ARTICLES.

Folklore. *La vertu des simples* [pratiques thérapeutiques]. — *Le Guetteur wallon* 1963, n<sup>o</sup> 2, pp. 44-50.

*On n's-aprind bin l'flamind èt l' wallon, poqwè nin?* [orthographe du wallon namurois : conseils aux auteurs]. — *Les Cahiers wallons* 7/1963 et 10/1966, 36 p.

*Bibliographie des travaux des « Rêlis Namurwès » 1909-1964.* — Les Cahiers wallons, 1964, n° 7-8-9, pp. 165-215; 1965, n° 4-5, pp. 89-136.

[In memoriam] *Lucien Maréchal (1892-1964).* — VW 39, 1965, pp. 61-64.

*Grande et petite naturalisation.* — BDW 23, 1970, pp. 169-178.

*Lexique namurois. Nouvelles additions.* — DW 1, 1972, pp. 65-96.

[Documents sur les Wallons du Wisconsin et leur dialecte]. — Les Cahiers wallons, mars 1975, pp. 41-56; avril 1975, pp. 64-67.

*Et nos Wallons d'Amérique?* — VW 52, 1978, pp. 237-240.

*Les remèdes familiers du pays de Namur.* — In *La médecine populaire en Wallonie*, Bruxelles, Ministère de la Culture française, 1978, pp. 98-104.

*La gastronomie populaire à Annevoie, Bioul et Warnant.* — In *La gastronomie populaire en Wallonie*, Bruxelles, Ministère de la Culture française, 1978, pp. 57-68.

*Comparaisons traditionnelles en namurois.* DW 6, 1978, pp. 107-126; 7, 1979, pp. 31-42.

*Dialecte wallon en Wisconsin (U.S.A.).* — In *Mélanges de philologie wallonne* = DW 8-9, 1981, pp. 190-205.

*Personnages, êtres fantastiques et génies en relations maléfiques et bénéfiques avec l'homme.* — In *Hommages à la Wallonie : mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle*, Bruxelles, Ed. de l'ULB, 1981, pp. 355-369.

*Du concret à l'abstrait dans les appellations traditionnelles des parties du corps humain (sources dialectales).* — In *Le folklore du corps humain*, Bruxelles, Ministère de la Culture française, 1983, pp. 14-20.

*A la rencontre de Claude-Charles Pierquin de Gembloux (Bruxelles 1798 — Paris 1863).* — In *Langues et cultures : mélanges offerts à Willy Bal. 1.2. Dialectes gallo-romans et français régionaux* (Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 9. 1-2), Louvain-la-Neuve, Cabay, 1984, pp. 123-138.